



SCÈNE DE
MUSIQUES ACTUELLES
DÉPARTEMENTALE



Formations du Spectacle

Catalogue 2023/2024

Sécurité et Prévention
Métiers techniques
Métiers artistiques

SOMMAIRE

ÉDITO	3
CONDITIONS D'ACCUEIL	4
PARTICIPER À UNE FORMATION	5
DEMANDER UNE PRISE EN CHARGE	6
UN PARCOURS ADAPTÉ	8
FORMATIONS SÉCURITÉ & PRÉVENTION DANS LE SPECTACLE VIVANT	9
RÉDIGER LE DOCUMENT UNIQUE	10
FORMATION PRÉPARANT AU CCP « SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES » (Certificat de Compétences Professionnelles délivré par la CPNEF-SV)	11
FORMATION SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES : FORMATION RÉDUITE POUR LES PETITS ÉTABLISSEMENTS DE 5ÈME CATÉGORIE DE TYPES L, N OU O	13
STRUCTURE, ACCROCHE, LEVAGE ET AUTORISATION DE CONDUITE	15
VÉRIFICATIONS DE MONTAGE DES PODIUMS	17
TRAVAIL EN HAUTEUR – PORT DES EPI	18
PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BS BE MANOEUVRE	20
SUR DEMANDE OU PROGRAMMES À VENIR EN 2024	21
FORMATIONS MÉTIERS TECHNIQUES DU SPECTACLE VIVANT	22
CIRCUITS DE LA LUMIÈRE : LES FONDAMENTAUX	23
CIRCUITS DU SON : LES FONDAMENTAUX	25
MAINTENANCE : LES FONDAMENTAUX	27
RÉGIE DU SPECTACLE : LES FONDAMENTAUX	28
CONSOLE LUMIÈRE GRANDMA2 (NIV. 1)	29
CONSOLE NUMÉRIQUE MIDAS M32	32
CONSOLE NUMÉRIQUE ALLEN&HEATH SÉRIE D-LIVE	34
PERFECTIONNEMENT SON TECHNOLOGIE H.F. / PROTOCOLES RÉSEAUX / DANTE	35
NOTIONS DE BASE RÉSEAUX SON ET LUMIÈRE	36
CONSOLE LUMIÈRE CONGO JR & KID (NIV. 1)	37
REPÉRAGE TECHNIQUE ET ÉLABORATION DE PLANS (AUTOCAD)	38
SYSTÈMES DE CONTRÔLE DMX	39
STREAMING VIDÉO POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	40
SUR DEMANDE OU PROGRAMMES À VENIR EN 2024	41
FORMATIONS MÉTIERS ARTISTIQUES DU SPECTACLE VIVANT	42
MAO MIXAGE ET PRODUCTIONS	43
MAO EN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	44
CHANT : DÉVELOPPER SA TECHNIQUE VOCALE	45
CHANT : CONFORT VOCAL SUR SCÈNE ET EN GROUPE	47
CHANT ET RESPIRATION	48
CHANT : ENRICHIR SA PALETTE VOCALE	49
MUSICIENS : SE METTRE EN SCÈNE	50
L'ÉQUIPE DE FORMATION	51
TANDEM - SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES DÉPARTEMENTALE, C'EST ÉGALEMENT 3 MISSIONS	55

ÉDITO

Labellisée Scène de Musiques Actuelles (SMAC) du Var, Tandem a pour missions la diffusion de concerts, la mise en place d'accompagnement artistique et d'actions culturelles sur l'ensemble département. Soucieuse de contribuer à la professionnalisation des acteurs du secteur culturel et au développement de leurs compétences, Tandem crée dès 2004 un **pôle Formation Professionnelle**.

Depuis 2012, le centre de formation Tandem étend son catalogue aux domaines suivants :

- **Sécurité et prévention dans le spectacle vivant**, ce secteur offre un éventail de formations accessibles à tout niveau et propose un ensemble de connaissances techniques et législatives nécessaires à la mise en conformité d'un lieu de spectacle.
- **Métiers techniques du spectacle vivant**, à travers les corps de métiers du son, de la lumière et de la maintenance, ce secteur propose des initiations et des perfectionnements ainsi que des possibilités de formations personnalisées en fonction de votre parcours et de vos besoins.
- **Métiers artistiques du spectacle vivant**, Tandem vous propose un éventail de formations MAO allant de l'initiation à l'environnement professionnel, le secteur se diversifie également avec d'autres champs d'interventions comme les techniques vocales.

Agréée en 2022 par la CPNEF-SV pour la formation préparant au CCP Sécurité des spectacles, Tandem est aussi référencée comme organisme respectant les critères de qualité Datadock (2017) et **Qualiopi (2020)** pour ses actions de formation. L'association affirme sa dimension départementale grâce à ses partenariats de mise à disposition d'équipements et de plusieurs studios d'enregistrement.

L'équipe pédagogique se veut à l'écoute des besoins des structures et des stagiaires tout en répondant aux exigences professionnelles du secteur.

En 2022, Tandem a programmé environ **1 100 heures de formations professionnelles** dédiées aux techniciens et artistes, et plus particulièrement aux agents des collectivités et des institutions telles que le CNFPT.

En attendant de vous accueillir, voici notre programme regroupant l'ensemble de notre offre de formations, une présentation condensée que nous aurons plaisir à vous détailler si vous nous sollicitez directement !

Retrouvez l'ensemble des programmes et des dates programmées
www.tandem83-formations.com

CONDITIONS D'ACCUEIL



Rompus au nomadisme, les professionnels de **Tandem** ont développé de nombreux partenariats avec les équipements scéniques du département du Var.

Ce sont les exigences des formations qui déterminent les lieux d'accueil : nous disposons d'un parc de matériel professionnel renouvelé régulièrement, et nous complétons l'aménagement des établissements auprès desquels nous intervenons, avec le matériel nécessaire pour assurer une formation théorique et pratique optimale.

ACCESSIBILITÉ

L'organisme de formation TANDEM est en mesure d'identifier tous types de handicaps et d'orienter les personnes concernées vers les structures compétentes pour répondre à leurs besoins. N'hésitez pas à nous en informer afin que nous puissions prendre en compte vos besoins spécifiques.

LES LIEUX D'ACCUEIL

FOL – 68 avenue Victor Agostini, 83000 Toulon

Théâtre du Rocher – avenue Max Dormoy, 83130 La Garde

Théâtre Marélios – Espace culturel Albert Camus, Rue Louis Jovet, 83160 La Valette-du-Var

Le Zénith & Le Live – Bd. Commandant Nicolas, 83000 Toulon

Studio d'enregistrement Tandem – Conservatoire TPM, 11 rue Jacques Laurent, 83500 La Seyne-sur-Mer

STUDIO S – Route de Brignoles, quartier la petite Foux, 83640 Saint Zacharie

Théâtre Denis – 12 cours de Strasbourg, 83400 Hyères

PAN POT – ZAC de Nicopolis, rue de l'innovation, 83170 Brignoles

Palais des Congrès Neptune – Av. de Besagne, 83000 Toulon

La Rotonde – Chemin du Mas de Lafont, 13160 Châteaurenard

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

L'ensemble des formations proposées mobilisent les moyens pédagogiques suivants :

- Apports théoriques
- Études et analyses de cas concrets, mises en situation
- Échanges d'expériences
- Projection de diaporamas et de vidéos
- Fourniture d'un support pédagogique et pratique sur clé USB

PARTICIPER À UNE FORMATION



S'INSCRIRE

Une formation vous intéresse, vous souhaitez vous inscrire ou avoir des renseignements complémentaires ?

Contactez-nous :

Célia FERRERO, chargée de formation continue

Mail : info@tandem83-formations.com

Ou remplissez le formulaire sur le site internet www.tandem83-formations.com

Vous recevrez un devis et le programme détaillé de la formation souhaitée qui vous permettront de demander, le cas échéant, la prise en charge par votre OPCO. L'organisme nous adressera une convention de financement avant le début de la formation.

AVANT LA FORMATION

Vous remplirez un questionnaire qui permettra aux formateurs de faire votre connaissance, de cerner votre profil, votre parcours et de répondre à vos attentes.

Vous recevrez une convocation et un livret d'accueil précisant le lieu de la formation, les dates, les horaires et toutes les autres informations pratiques concernant l'hébergement et la restauration. Vous recevrez également notre règlement intérieur et celui du lieu d'accueil.

PENDANT LA FORMATION

Chacun de nos formateurs est signataire de la charte qualité Tandem, garantie de professionnalisme et d'une formation aussi exigeante qu'accessible.

Les formations se déroulent généralement de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 ou 17h00 selon les programmes.

Pour compléter le questionnaire envoyé préalablement, le formateur évalue en début de formation, sous la forme d'un test d'entrée individuel ou collectif, le niveau des participants afin de s'adapter au mieux à leurs aptitudes et leurs objectifs.

À l'issue de la formation, un test final (généralement sous forme de QCM) ou une étude de cas permet de valider l'acquisition des compétences du participant.

De son côté, le formateur remet un formulaire d'évaluation « à chaud » pour recueillir l'avis des participants sur la formation suivie (accueil, animation, réalisation des objectifs...).

Le formateur remet également une attestation de formation ou une certification.

DEMANDER UNE PRISE EN CHARGE



Plusieurs solutions vous permettent de faire financer une formation, en fonction de votre situation.

Vous êtes salarié.e en CDI ou en CDD

Votre [OPCO](#) (Afdas, Uniformation, UMIH, etc.) ou votre employeur peuvent prendre en charge le coût de la formation, à l'initiative :

- de l'employeur, dans le cadre du plan de formation de l'entreprise
- du salarié avec l'accord de son employeur, dans le cadre du plan de formation de l'entreprise

Plus de renseignements pour une prise en charge :

- [Afdas](#)
- [Uniformation](#)

Nous vous recommandons de déposer votre demande de prise en charge au moins 1 mois avant le début de la formation. Nous pouvons vous accompagner dans la constitution de votre demande.

Connaitre mon [OPCO](#)

Vous êtes intermittent.e du spectacle

L'Afdas, OPCO du secteur de la culture, de la communication et des loisirs, peut prendre en charge le coût de la formation si vous justifiez d'une ancienneté professionnelle d'au moins 2 ans à partir du premier cachet, et que vous avez cumulé au cours des 4 dernières années un certain nombre de jours ou de cachets (48 pour les artistes interprètes et les musiciens, 88 pour les techniciens du spectacle, 130 pour les techniciens du cinéma et de l'audiovisuel).

Tous les stages financés par l'Afdas entraînent une carence. Celle-ci correspond au délai à respecter entre un stage réalisé et le suivant (6 mois de carence pour des durées de stage inférieures ou égales à 40h et 12 mois de carence pour les stages supérieurs à 40h). Les formations liées à la sécurité ne sont pas concernées par les carences, dans la limite de 3 300 euros annuels.

Pour saisir votre demande de prise en charge en ligne vous devez vous connecter sur votre espace sécurisé [Afdas My-A](#), munis du devis et du programme que nous vous avons communiqués. Votre demande de prise en charge doit être déposée au moins 1 mois avant le début de la formation. L'Afdas a mis en place des [tutoriels](#) afin de vous accompagner dans cette démarche.

Si le lieu du stage est éloigné de votre lieu de résidence, vous pouvez solliciter l'Afdas pour une participation financière. Celle-ci n'est pas systématique, elle dépend notamment des budgets annuels disponibles, mais aussi :

- de votre situation géographique (le lieu du stage doit être au moins distant de 50km (100 km A/R) de votre lieu de résidence)
- du stage (s'il existe une formation équivalente plus proche de chez vous, l'Afdas peut refuser le remboursement de ces frais)

Renseignez-vous auprès de la [délégation régionale](#) de l'Afdas. Les modalités de prise en charge sont consultables [ici](#).

Vous êtes indépendant.e

Vous devez vous renseigner auprès du [Fond d'Assurance Formation](#) auquel vous cotisez. Pour cela, vous devez télécharger votre attestation URSSAF qui vous indiquera à quel FAF vous êtes affilié et quel est votre niveau de cotisation. Votre FAF peut prendre en charge tout ou partie du coût de la formation selon des critères établis chaque année.

Vous êtes demandeur.se d'emploi

Selon votre profil, vous aurez la possibilité de bénéficier de l'aide individuelle à la formation (AIF).

L'aide individuelle à la formation (AIF) est une aide financière qui prend en charge les frais pédagogiques de la formation, c'est-à-dire le coût de celle-ci. Elle peut être demandée selon 2 cas :

- Vous avez un ou plusieurs financements mais qui ne prennent pas en charge la totalité des frais pédagogiques de votre formation, ou
- Aucun financement ne peut prendre en charge les frais pédagogiques de votre formation

Dans ces cas, vous pouvez faire une demande d'AIF pour soit financer votre reste à charge soit financer la totalité de la formation, à condition que votre formation soit cohérente avec votre Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi.

Demander l'AIF :

- Une fois votre projet de formation validé auprès de Tandem, nous vous transmettons un devis via la plateforme Kairos de Pôle Emploi
- Vous le recevez directement sur votre espace personnel pole-emploi.fr (rubrique « Mon parcours de formation » puis « Mes demandes de financements ») ou sur l'application mobile Ma formation (rubrique « devis »)
- Vous devez l'étudier et si vous validez le devis, celui-ci sera transmis automatiquement à Pôle emploi pour traitement.
- Après étude de votre devis par Pôle emploi pour vérifier la cohérence avec votre projet de formation, Pôle emploi accepte ou refuse votre devis. Vous êtes informé directement depuis votre espace personnel sur pole-emploi.fr ou l'application Ma Formation.

Cette demande doit être effectuée a minima 15 jours avant le début de la formation.

Plus de renseignements sur le site de [Pôle Emploi](#).

Vous êtes bénéficiaire du RSA

Le Conseil départemental ou le Conseil régional peuvent prendre en charge le coût de la formation : renseignez-vous auprès de votre conseiller RSA.

Vous êtes bénévole

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA - associations.gouv.fr/le-fdva.html) apporte un soutien financier sous forme de subventions aux associations qui initient et présentent des actions de formation au profit de bénévoles élus ou responsables d'activités.

UN PARCOURS ADAPTÉ



Individuel ou collectif, votre projet de formation est unique.

Tandem met son expertise à votre service pour établir un diagnostic et élaborer avec vous un parcours de formation. Conçu sur mesure, il répondra à votre situation spécifique, à vos besoins et à vos contraintes.

Personnalisable, il s'adaptera à vos compétences individuelles comme à celles du groupe dans le cas d'une formation collective.

Une telle formation mobilise des contenus spécifiques et s'accompagne d'une évaluation et d'un suivi qui vous orientera éventuellement vers d'autres propositions de solutions de formation.

Afin de limiter les frais de déplacement, nous pourrions vous proposer d'organiser les formations dans vos locaux ou au sein de votre équipement.

Que vous soyez une personne (salarié, intermittent, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, bénévole...), une entreprise, une collectivité ou une institution, Tandem est votre interlocuteur privilégié pour répondre à vos besoins de formation dans le vaste domaine du spectacle vivant.

ACCESSIBILITÉ

Tandem est en mesure d'identifier tous types de handicaps et d'orienter les personnes concernées vers les structures compétentes pour répondre à leurs besoins.

La référente handicap :
Patricia Delot-Legay
04 98 070 078 – administration@tandem83.com

Patricia est disponible pour échanger avec vous sur votre besoin de formation et sur la mise en place de moyens de compensation.

Plus d'informations concernant l'accueil des apprenants en situation de handicap :

[Guide d'accueil en FALC](#)

[Télécharger le registre d'accessibilité de TANDEM](#)

[Registre d'accessibilité en FALC](#)



FORMATIONS SÉCURITÉ & PRÉVENTION DANS LE SPECTACLE VIVANT

RÉDIGER LE DOCUMENT UNIQUE

Coût : 510 € nets de taxe

Durée : 14h (2 jours)

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : Toulon ou en ligne

Effectif : 3 à 12 personnes

Formateur : Romain COMBET (bio p. 52)

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge d'une direction d'établissement, d'un service RH ou d'un service technique, ou désireuse d'appréhender cette obligation à travers sa méthodologie, ses principes et ses objectifs à atteindre. Toute autre personne souhaitant acquérir des connaissances dans le domaine de l'évaluation des risques professionnels

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

OBJECTIFS

- Interpréter et apprécier les risques professionnels liés à son activité.
- Proposer des mesures préventives en respectant les principes généraux de prévention.
- Rédiger le document unique de l'entreprise et les plans de prévention de l'entreprise extérieure.
- Prévenir, gérer les risques, incidents et accidents inhérents à son activité.

CONTENU

- Contexte réglementaire
- Outils
- Méthode
- Application pratique

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

FORMATION PRÉPARANT AU CCP « SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES » (Certificat de Compétences Professionnelles délivré par la CPNEF-SV)

Coût : 1050 € nets de taxe
Lieu : Toulon ou en ligne

Durée : 35h (5 jours)

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Effectif : 4 à 12 personnes

Formateur : Romain COMBET (bio p. 52)

cpnef:sv
COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT

Habilité par la CPNEF-SV à dispenser les formations à la sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques.

PUBLIC CONCERNÉ

Le certificat de compétences professionnelles délivré par la CPNEF-SV vise toutes personnes souhaitant acquérir des compétences dans le domaine de la sécurité en lien avec les activités d'entrepreneur de spectacle vivant correspondant à la catégorie d'exploitant de lieux, dont la profession est réglementée : les exploitants des lieux aménagés pour les représentations publiques c'est-à-dire les établissements recevant du public du premier groupe (1ère à 4ème catégorie). Les publics du certificat de compétences peuvent notamment être des directeurs, gérants, administrateurs, directeurs ou responsables techniques, régisseurs généraux, etc.

Cette formation s'adresse principalement aux personnes ou structures devant effectuer une déclaration de l'activité* (producteur / diffuseur-entrepreneur de tournées / exploitant de lieux), par une procédure dématérialisée, qui « donne lieu à la délivrance d'un récépissé de déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants, valant licence. » Code du travail Art. L. 7122-3 -2°.

** sont tenus à la procédure les organismes ou les personnes physiques qui exercent cette activité pour plus de six représentations par an, et les groupements amateurs qui font appel à des artistes du spectacle rémunérés pour plus de six représentations par an. Renouvellement tous les 5 ans.*

PRÉREQUIS

Exploiter des lieux de spectacles aménagés pour des représentations publiques. Profil administratif ou technique ayant des connaissances dans le domaine du spectacle vivant.

OBJECTIFS

La formation préparant au Certificat de Compétences Professionnelles « Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques » vise l'acquisition des 4 compétences cumulatives suivantes :

- Utiliser le système documentaire en maîtrisant le cadre réglementaire et les concepts généraux de la sécurité pour encadrer le champ des responsabilités inhérentes à l'activité d'entrepreneur de spectacle vivant exploitant de lieux

- Analyser des situations de travail et de faire réaliser des plans d'action et de prévention en mettant à jour le document unique d'évaluation des risques pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs des lieux de spectacles
- Encadrer le système de gestion de la maintenance, la vérification réglementaire des équipements / installations techniques du lieu de spectacle et l'élaboration des consignes, en tenant à jour le registre de sécurité, pour garantir la sécurité des personnes face au risque d'incendie et de panique dans les ERP
- Elaborer des scénarii en prenant en compte les obligations règlementaires, les ressources et les spécificités du spectacle vivant pour anticiper le comportement du public, les conditions météorologiques, les actes de malveillance, les accidents/incendies et tous types de risques fortuits ou inhérents à l'activité d'un ERP

Le stagiaire se verra remettre son Certificat de Compétences Professionnelles « Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques » (délivré par la CPNEF-SV) s'il obtient un score minimum de 60% dans chacune des 4 compétences lors de l'évaluation finale (étude de cas).

CONTENU

- Sources et hiérarchie des règles de droit
- Le cadre juridique global
- Le Code du Travail - Santé et Sécurité au Travail
- Le CCH (Code de la Construction et de l'Habitation) et la réglementation ERP
- Gestion de la sécurité

VALIDATION

L'évaluation aura lieu le dernier jour de la formation. Les stagiaires devront répondre individuellement à une étude de cas (durée : 3 heures). Les copies seront remises à l'organisme de formation et les réponses seront corrigées en groupe l'après-midi par le formateur. La correction des études de cas est effectuée par un évaluateur externe.

Ce dernier remplira une grille d'évaluation pour chaque stagiaire au regard des objectifs pédagogiques en vue de l'obtention du CCP. Celle-ci sera transmise au stagiaire avec son attestation de réussite dans un délai de 3 à 7 jours ouvrés. Pour obtenir le CCP, le stagiaire doit obtenir au minimum 60% de réussite dans chacune des 4 compétences évaluées. En cas d'échec, une procédure de rattrapage est prévue. Toutes ces informations seront communiquées au moment de l'inscription ou sur demande à tout moment par mail ou par téléphone auprès de notre organisme.

Certificat de compétences délivré par la CPNEF-SV.

FORMATION SÉCURITE DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES : FORMATION RÉDUITE POUR LES PETITS ÉTABLISSEMENTS DE 5ÈME CATÉGORIE DE TYPES L, N OU O

Coût : 500 € nets de taxe

Durée : 14h (2 jours)

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : Toulon ou en ligne

Effectif : 4 à 12 personnes

Formateur : Romain COMBET (bio p. 52)

cpnef:sv
COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
EMPLOI-FORMATION SPECTACLE VIVANT

Habilité par la CPNEF-SV à dispenser les formations à la sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques.

PUBLIC CONCERNÉ

La formation réduite vise les personnes souhaitant acquérir des compétences dans le domaine de la sécurité en lien avec les activités d'entrepreneur de spectacle vivant correspondant à la catégorie d'exploitant de lieux, dont la profession est réglementée (exploitants des établissements recevant du public du second groupe de type L, N ou O classés en 5ème catégorie en application de l'article R 123-19 du code de la construction et de l'habitation et de l'arrêté du 25 juin 1980).

Cette formation s'adresse principalement aux personnes ou structures devant effectuer une déclaration de l'activité* (producteur / diffuseur-entrepreneur de tournées / exploitant de lieux), par une procédure dématérialisée, qui « donne lieu à la délivrance d'un récépissé de déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants, valant licence. » Code du travail Art. L. 7122-3 -2°.

** sont tenus à la procédure les organismes ou les personnes physiques qui exercent cette activité pour plus de six représentations par an, et les groupements amateurs qui font appel à des artistes du spectacle rémunérés pour plus de six représentations par an. Renouvellement tous les 5 ans.*

PRÉREQUIS

Exploiter des lieux de spectacles aménagés pour des représentations publiques (petits établissements de 5ème catégorie de types L, N ou O uniquement). Profil administratif ou technique ayant des connaissances dans le domaine du spectacle vivant.

OBJECTIFS

L'objectif de la formation réduite à la sécurité des spectacles est de former les stagiaires à la sécurité des spectacles et les sensibiliser à leurs obligations sociales en tant qu'exploitants de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques. Afin d'obtenir une attestation de réussite lui permettant de procéder à sa déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants exploitant de lieu auprès de la DRAC, le stagiaire devra être capable de :

- Respecter le cadre juridique général relatif à l'organisation de spectacles vivants et le champ des responsabilités civiles et pénales inhérentes à cette activité
- Appliquer ou faire appliquer la réglementation incendie des établissements recevant du public spécifique aux lieux de spectacles ne pouvant accueillir plus de 200 personnes au titre du public
- Prendre en compte les problèmes inhérents à la présence du public

- Respecter les principales règles du code du travail et les principes généraux de prévention en matière de santé et de sécurité au travail
- Analyser les incidents et accidents du travail et tout autre risque relatif à la santé des personnes

CONTENU

- Cadre juridique général relatif à l'organisation de spectacles vivants et les champs de responsabilités inhérentes à cette activité
- Réglementation incendie des établissements recevant du public spécifique aux lieux de spectacles
- Règles de droit du travail en matière de santé et sécurité au travail

VALIDATION

L'évaluation aura lieu le dernier jour de la formation. Les stagiaires devront répondre individuellement à un Questionnaire à Choix Multiples (durée : 1 heure). Les copies seront remises à l'organisme de formation et les réponses seront ensuite corrigées en groupe par le formateur. Ce dernier remplira une grille d'évaluation pour chaque stagiaire au regard des objectifs pédagogiques en vue de l'obtention l'attestation de réussite. Celle-ci sera transmise au stagiaire en fin de formation. Pour valider sa formation, le stagiaire doit obtenir au minimum 80% de réussite au QCM. S'il obtient ce score, le stagiaire se verra remettre une attestation de réussite lui permettant de procéder à sa déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants exploitant de lieu auprès de la DRAC via la plateforme PLATESV.

En cas d'échec, une procédure de rattrapage est prévue. Toutes ces informations seront communiquées au moment de l'inscription ou sur demande à tout moment par mail ou par téléphone auprès de notre organisme.



STRUCTURE, ACCROCHE, LEVAGE ET AUTORISATION DE CONDUITE



Coût : 2100 € nets de taxe

Durée : 35h (5 jours)

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : Le Live – Toulon

Effectif : 4 à 8 personnes

Formateur : Laurent LISSART (bio p. 52) / Romain COMBET (bio p. 52)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants, casques et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Ce stage s'adresse avant tout aux personnes désirant travailler ou travaillant en tant que technicien, principalement dans le domaine du spectacle vivant ou de l'événementiel.

Le technicien du spectacle a la lourde responsabilité de réaliser des accroches et montages de différents types et matériels dans le respect de la réglementation sans que cela représente un danger pour lui et pour les autres. Le technicien doit être polyvalent, il pourra selon les cas de figure être amené à réaliser :

- L'accroche de système de diffusion sonore.
- L'accroche de source de lumière.
- Le montage de différents types de structure aluminium ou acier et pied de levage.
- L'élingage de différents éléments.
- Le calcul de réaction aux appuis.

PRÉREQUIS

Les seuls prérequis demandés sont d'avoir le niveau BEP ou équivalent.

OBJECTIFS

Grâce à cette formation, les stagiaires pourront :

- Utiliser des matériels techniques spécifiques concernant l'accroche et le levage dans le domaine du spectacle vivant.
- Prévenir tout risque d'accident lié au levage et à l'accroche en machinerie dans le domaine du spectacle vivant.
- Obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur en réponse à l'obligation de formation prévue par l'art R 4323-56 du Code du travail

CONTENU

- Particularités du levage de charge au-dessus de personnes.
- Notions de base physique, poids et masse, caractéristiques d'une force.
- La réaction aux appuis et leurs calculs.
- Les différents types de matériel utilisés pour l'accroche, l'élingage et le levage de charge.
- La CMU, les différents modes d'utilisation et leurs résultantes.
- Le calcul de charge sur appuis multiples
- Les précautions indispensables pour utilisation sécuritaire des différents dispositifs
- Fourniture à chaque participant d'une documentation détaillée comprenant les textes de référence

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

Remise aux participants des attestations de formation afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'autorisation correspondante.



VÉRIFICATIONS DE MONTAGE DES PODIUMS



Coût : 1120 € nets de taxe

Durée : 14h (2 jours)

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : à déterminer

Effectif : 4 à 8 personnes

Formateur : Romain COMBET (bio p. 52)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants, casques et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse à tous les machinistes, techniciens et régisseurs du spectacle vivant.

PRÉREQUIS

Techniciens ayant une connaissance du montage des podiums.

OBJECTIFS

- Intégrer les réglementations et techniques communes aux constructions temporaires dans le domaine du spectacle et de l'événementiel.
- Identifier et mettre en œuvre les dispositions relatives aux podiums : descriptif, structure, contrôle...

CONTENU

- Référentiels
- Notions de règles applicables aux ERP
- Moyens d'accès, zone de stationnement et garde-corps
- Adéquation avec le sol
- Dispositions applicables aux podiums
- Podium
- Contrôle
- Montage réel

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées

TRAVAIL EN HAUTEUR – PORT DES EPI

Coût : 1416 € nets de taxe
Lieu : Zénith de Toulon

Durée : 28h (4 jours)

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Effectif : 4 à 8 personnes

Formateur : partenariat avec Ubitech Formation



Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques). Merci de nous indiquer si vous possédez un harnais de sécurité, si oui, merci de venir avec.

PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse à tous les machinistes, techniciens et régisseurs du spectacle vivant et salariés amenés à travailler en situation de hauteur non équipés de protection collective.

PRÉREQUIS

Ne pas avoir le vertige. Bonne condition physique.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires à l'utilisation adéquate des EPI contre les chutes en hauteur ainsi que le précise le code du travail. Ces connaissances intègrent les principes de prévention des risques permettant de travailler en hauteur en toute sécurité.

- Identifier et prévenir les risques liés au travail en hauteur
- Apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention
- Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur

ATTENTION : cette formation ne prépare pas à un emploi de cordiste (CQP cordiste).

CONTENU

- Principes de prévention des risques et législation concernant le travail en hauteur, les EPI et les équipements de protection collective
- Les notions liées à la protection contre les chutes de hauteur (force de choc, facteur de chute...)
- Les différents types de matériels utilisés contre les chutes en hauteur
- Rappel des nœuds, gestions des EPI
- Installations et utilisation de lignes de vies
- Ancrages et amarrages pour les systèmes d'arrêt des chutes
- Déplacement sur des ponts lumière et focus
- Reconnaissance des situations à risques
- Sensibilisation sur l'évacuation d'une personne en hauteur

VALIDATION

Cette formation permet, sous condition de la validation du test de fin de stage, de décerner une certification et d'être habilité par son employeur à l'utilisation des EPI liés au travail en hauteur pour les métiers du spectacle vivant.

Evaluation individuelle donnant lieu à certification :

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

Obtention d'une attestation de formation

Résultats attendus à l'issue de la formation : validation du test de fin de stage

Durée de validité : 4 ans



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BS BE MANOEUVRE

Coût : 600 € nets de taxe

Durée : 14h (2 jours)

Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : Le Live - Toulon

Effectif : 4 à 8 personnes

Formateur : Romain COMBET (bio p. 52)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants, casques et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse principalement aux machinistes, techniciens et aux régisseurs du spectacle amenés à réaliser des opérations élémentaires sur des circuits terminaux (remplacement de fusible, lampe, socle de prise de courant, interrupteur, etc. et raccordement sur borniers en attente, réarmement d'un dispositif de protection) et des mises en route d'installation (réarmer un disjoncteur, mise hors ou sous tension d'une installation, d'un équipement).

PRÉREQUIS

Expérience en tant que machiniste, technicien ou régisseur du spectacle vivant. Connaissances de base en lumière et distribution de puissance électrique dans un lieu de spectacle.

OBJECTIFS

- Contribuer à la prévention des risques liées à l'électricité
- Réaliser des interventions élémentaires et des manœuvres conformément aux prescriptions de la norme NF C18-510
- Être acteur de sa sécurité et de celle des autres

ATTENTION : cette formation a pour but de permettre à l'employeur d'octroyer l'habilitation électrique à titre individuel, selon l'avis avant habilitation établi par le formateur à l'issue des deux jours de formation.

CONTENU

- Notions élémentaires en électricité : courants, tensions, etc.
- Dispositions réglementaires
- Risques électriques
- Structure de la NF C 18-510 et l'habilitation électrique
- Méthodologie d'intervention
- Exercices pratiques et mises en situation

VALIDATION

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles. Un QCM sera distribué en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. Obtention d'une attestation de formation et d'un avis avant habilitation.

SUR DEMANDE OU PROGRAMMES À VENIR EN 2024



TECHNICIEN COMPÉTENT CHAPITEAUX, TENTES ET STRUCTURES



**FORMATIONS MÉTIERS
TECHNIQUES DU
SPECTACLE VIVANT**

CIRCUITS DE LA LUMIÈRE : LES FONDAMENTAUX

Coût : 1008 € nets de taxe

Durée : 21h (3 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : Toulon

Effectif : 3 à 12 personnes

Formateur : Willy JOURDAN-GASSIN (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants, casques et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désirant se former à l'éclairage de scène.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation des matériels techniques spécifiques concernant la lumière dans le domaine du spectacle vivant.
- Intégrer et respecter les règles de sécurité propres à l'installation de matériel d'éclairage dans le domaine du spectacle vivant.
- Interpréter, traiter et réaliser un « plan de feu » afin de pouvoir assurer l'éclairage d'un spectacle.
- Installer et régler un système d'éclairage simple en respectant le « plan de feu » d'un spectacle.

CONTENU

- Rappels électriques principe de fonctionnement des gradateurs
- Les types de lampes et leurs caractéristiques
- Fonctionnement des systèmes de contrôle et normes de transmissions
- Lumière additive et soustractive
- L'optique dans les projecteurs
- Sensibilisation
- Les différents types de projecteurs
- Teintes, températures et gélatines
- Plan d'éclairage et positionnement des projecteurs
- Alimentation et armoires électriques, connectiques et câblage
- Câblages spécifiques et multipaires
- Le DMX 512
- Notions et termes à connaître pour l'utilisation d'une console d'éclairage
- Le patch lumière
- Etude et réalisation d'un plan de feu

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée

sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles. L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.



CIRCUITS DU SON : LES FONDAMENTAUX



Coût : 1008 € nets de taxe

Durée : 21h (3 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : Toulon

Effectif : 10 max

Formateur : Patrice TURIN (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants, casques et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Ce stage s'adresse avant tout aux personnes désirant travailler en tant que technicien son, principalement dans le domaine du spectacle vivant ou de l'évènementiel et principalement aux techniciens son souhaitant développer des compétences de base, notamment en tant que :

- Mixeur façade : il est responsable du son dans une salle ou dans un lieu extérieur. Son travail de mixage concerne le public.
- Mixeur retours : il est chargé de la diffusion sur scène uniquement. Son travail de mixage concerne donc seulement les musiciens.
- Technicien plateau : il accueille les musiciens (ou les intervenants), installe et connecte les microphones sur scène, s'occupe de la gestion du plateau, met en place les groupes au fur et à mesure de leur passage.

PRÉREQUIS

Avoir le niveau BAC ou équivalent. Connaissances génériques sur le son.

OBJECTIFS

La majorité des représentations fait appel à un système de sonorisation. La qualité d'écoute est primordiale quels que soient le genre de manifestation et la taille du lieu. La notion de « qualité d'écoute » est importante et complexe, pour un débat, un discours, il faut que la parole soit claire et compréhensible. Dans le cas d'un événement musical, le son doit parvenir équilibré aux oreilles des spectateurs, sur une gamme de fréquences très large, dépendant un peu du style et des instruments utilisés. L'acoustique de la salle a une grande importance, différente selon le nombre de personnes présentes et le système de sonorisation choisi. Dans une salle dédiée à la musique, un auditorium, une salle de concert, l'architecture du lieu permet une mise en valeur acoustique. Ailleurs, il faudra trouver des solutions adaptées. Les systèmes de sonorisation actuels nécessitent une manipulation par des personnes expérimentées et compétentes. Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Intégrer les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation des matériels techniques spécifiques concernant le son dans le domaine du spectacle vivant.
- Intégrer les notions et compétences techniques nécessaires à l'organisation, à la mise en œuvre, à la coordination et à l'encadrement technique d'événements sonorisés.
- Installer et tester un système de sonorisation dans le cadre d'un spectacle.

CONTENU

- Notions de base sur le son
- Les métiers du son dans le spectacle vivant
- Les documents techniques : la fiche technique, le patch, le plan de scène
- La chaîne sonore de la captation à la diffusion : microphones, consoles de mixage et systèmes de diffusion
- Le traitement sonore (compression, égalisation, corrections acoustiques, larsens, etc...)
- La technologie HF : notions de base
- La technologie audio-numérique : aperçu des consoles de mixage numériques, des liaisons numériques point à point et des réseaux audio-numériques

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

MAINTENANCE : LES FONDAMENTAUX



Coût : 1008€ nets de taxe **Durée** : 21h (3 jours) **Horaires** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h
Lieu : FOL / Hélice – Toulon **Effectif** : 10 max **Dates** : sur demande

Formateur : Romain COMBET (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants, casques et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Ce stage s'adresse avant tout aux techniciens et personnes désirant enrichir le panel de leurs compétences en matière de maintenance principalement dans le domaine du spectacle vivant ou de l'événementiel.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis dans le cadre d'une initiation.

OBJECTIFS

- Acquérir les notions fondamentales d'électricité
- Assurer la maintenance courante des équipements techniques du spectacle et de la communication
- Déterminer les dysfonctionnements des équipements techniques du spectacle et analyser les possibilités d'y remédier immédiatement ou organiser une maintenance externalisée

CONTENU

- Les risques électriques
- Stockage, entretien et transport du matériel scénique
- Soudure
- Détection des pannes et utilisation des instruments de contrôle
- Les outils du suivi de maintenance

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en fin de formation, d'une durée de 10 à 15 minutes, pour évaluer l'ensemble des stagiaires à l'issue des 3 journées de formation. Les réponses seront débattues en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, tours de table, les prises de paroles. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

Niveaux de maîtrise souhaitée : Sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

RÉGIE DU SPECTACLE : LES FONDAMENTAUX



Coût : 1008€ nets de taxe **Durée :** 21h (3 jours) **Horaires :** 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h
Lieu : FOL / Hélice – Toulon **Effectif :** 10 max **Dates :** sur demande

Formateur : Romain COMBET (bio p. 53)

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désireuse de se former à la régie de spectacle.

PRÉREQUIS

Avoir le niveau BAC ou équivalent. Connaissances génériques sur le domaine du spectacle vivant.

OBJECTIFS

- Acquérir les notions et compétences techniques essentielles et nécessaires à l'organisation, la sécurité, la mise en œuvre, la coordination et l'encadrement technique d'événements dans le spectacle vivant :
- Définir la place du régisseur dans une organisation : identifier qui sont les régisseurs et quelles sont les formations nécessaires et existantes
- Analyser et construire les différents documents techniques relatifs au métier de régisseur
- Intégrer la réglementation spécifique aux ERP, notamment celle spécifique au spectacle vivant (le type L)

CONTENU

- Fiche métier, compétences requises, les formations
- Les différents régisseurs, organigrammes
- Les outils du régisseur, fichiers, matériel
- ERP
- Prévention, sécurité, Vigipirate
- DUER, plan de prévention
- Fiche technique de lieux, fiches techniques artistes
- Organisation d'un événement, guide pratique du ministère
- RSE, développement durable, contexte sanitaire particulier

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en fin de formation, d'une durée de 10 à 15 minutes, pour évaluer l'ensemble des stagiaires à l'issue des 3 journées de formation. Les réponses seront débattues en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, tours de table, les prises de paroles. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

CONSOLE LUMIÈRE GRANDMA2 (NIV. 1)



Coût : 2100€ / 4200 € nets de taxe **Durée** : 35h (5 jours) / 70h (10 jours)
Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h **Lieu** : Pan Pot Brignoles ou à la demande **Effectif** : 3-6

Formateur : Sébastien HUAN (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Techniciens du spectacle, pupitreurs lumière, régisseurs lumière.

PRÉREQUIS

Pour le bon déroulement de la formation, le stagiaire devra avoir connaissance des projecteurs automatiques et d'une console analogique.

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires d'utiliser les fonctionnalités du pupitre GrandMA2 le plus aisément possible et de la manière la plus complète en milieu professionnel :

- Utiliser les fonctionnalités de base de la console lumière GrandMA2
- Accueillir un spectacle et créer l'éclairage à partir de la console GrandMA2

CONTENU

- Présentation complète de la console et de ses accessoires, prise en main de la console.
- Patcher différents projecteurs, savoir les contrôler.
- Comprendre et appliquer l'encodage.
- Mise en situation réelle d'accueil d'un spectacle avec pannes.
- Création de la lumière adaptée à un spectacle défini avec les stagiaires.

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

CONSOLE LUMIÈRE GRANDMA3 (NIV.1)

Coût : 2100€ / 4200 € nets de taxe **Durée** : 35h (5 jours) / 70h (10 jours)
Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h **Lieu** : Pan Pot Brignoles ou à la demande **Effectif** : 3-6

Formateur : Sébastien HUAN (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Technicien du spectacle, pupitreur lumière, régisseur lumière.

PRÉREQUIS

Pour le bon déroulement de la formation, le stagiaire devra avoir connaissance des projecteurs automatiques et d'une console analogique.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité d'utiliser les fonctionnalités du pupitre GrandMA3 le plus aisément possible et de la manière la plus complète dans tout type de prestation lumière :

- Utiliser les fonctionnalités de base de la console lumière GrandMA3
- Accueillir un spectacle et créer l'éclairage à partir de la console GrandMA3

CONTENU

- Présentation complète de la console et de ses accessoires, prise en main de la console.
- Patcher différents projecteurs, savoir les contrôler
- Comprendre et appliquer l'encodage
- Mise en situation réelle d'accueil d'un spectacle avec pannes.
- Création de la lumière adaptée à un spectacle défini avec les stagiaires.

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

CONCEPTION LUMIÈRE 3D AVEC WYSIWYG (NIV.1)

Coût : 2100 € nets de taxe

Durée : 35h (5 jours)

Horaires : 9h-12h30/ 13h30-17h

Lieu : Studio La Seyne sur mer ou à la demande

Effectif : 3-6

Formateur : Sébastien HUAN (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Technicien du spectacle, pupitreur lumière, régisseur lumière, designer, régisseur général, etc.

PRÉREQUIS

Pour le bon déroulement de la formation, le stagiaire devra maîtriser l'environnement informatique et avoir expérience de technicien lumière.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Créer un plan lumière complet et détaillé (structure, éclairage, décor et environnement) en paramétrant et en utilisant les différentes fonctionnalités disponibles sur le logiciel de conception lumière WYSIWYG

CONTENU

- Présentation complète du logiciel et de ses différents menus
- Installation et assemblage des différentes structures
- Mise en place des projecteurs traditionnels et automatiques
- Mise en page de la partie presse (adresse câblage et autres informations)
- Exercices d'application

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

CONSOLE NUMÉRIQUE MIDAS M32

Coût : 1260 € nets de taxe

Durée : 21h (3 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : Le Live, Toulon

Effectif : 4 max

Formateur : Patrice TURIN (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics prédestinés à gérer une console de mixage MIDAS M32.

PRÉREQUIS

Une année d'expérience sur le son.

OBJECTIFS

- Intégrer les notions de bases relatives à l'utilisation des différentes fonctionnalités de la console MIDAS M32
- Utiliser la console numérique MIDAS 32 pour réaliser une prestation sonorisée (sonorisation de façade, retour de scènes et enregistrement live)

CONTENU

- La surface de contrôle
- La connectique arrière
- Le routing
- Détail d'une tranche d'entrée
- Les sorties : Circuits Auxiliaires, Sous-groupes, Matrices, DCA et Master.
- La gestion des mémoires de scène.
- La gestion des focus, Recall safe...
- Les effets interne à la console
- Préparer la console pour un mixage complet (face, retours, effets, enregistrement...)
- Utilisation des raccourcis (Encodeur et Boutons assignables)
- Configuration de la console avec un routeur Wifi.
- Utilisation des tablettes tactiles
- Android / Apple
- L'Enregistrement Live Stéréo sur clé USB
- L'Enregistrement Live Multipiste sur un ordinateur
- La relecture de projets multipistes via les pistes de la console
- Utilisation en façade.
- Utilisation avec retours de scène
- Travail sur les larsens avec l'analyseur de spectre interne à la console
- Utilisation en enregistrement Live
- Utilisation des balances virtuelles (Virtual soundcheck)
- Mixage d'un projet multipiste avec travail sur les égaliseurs, les effets, etc.

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les

stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : Sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.



CONSOLE NUMÉRIQUE ALLEN&HEATH SÉRIE D-LIVE



Coût : 560 € / 1120 € nets de taxes **Durée** : 7h / 14h (1 ou 2 jours) **Effectif** : 3 à 8
Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h **Lieu** : Le Live, Toulon

Formateur : Patrice TURIN (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Régisseurs et techniciens son, sonorisateurs, techniciens du spectacle.
Ce stage s'adresse avant tout aux techniciens du son ayant déjà une expérience dans le mixage d'événements sonorisés et ayant une bonne connaissance des fonctionnalités qu'offrent les consoles numériques.

PRÉREQUIS

Niveau BAC ou équivalent. Connaissances génériques sur le son. Au moins une année d'expérience professionnelle dans les métiers de la sonorisation, et avoir déjà pratiqué le mixage sur une console numérique.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Exploiter toutes les consoles numériques ALLEN & HEATH de la série D-Live (S-3000, S-5000, S-7000, C-1500, C-2500, C-3500, etc ...) dans toutes leurs configurations de façon autonome quant à la mise en œuvre et à l'exploitation de ces consoles dans le cadre de la sonorisation de façade, des retours de scène et de la captation live.
- Installer et de configurer l'ensemble des consoles ALLEN & HEATH de la gamme D-Live ainsi, que les MixRacks compatibles D-Live dans le cadre d'une utilisation en production et en exploitation 'Live', sur tous les types d'événements sonorisés.

CONTENU

- Découverte de la gamme de console D-Live, capacités, effets, routing
- Découverte de la gamme des MixRacks de la gamme D-Live
- Découverte du Logiciel dLive Director

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète. Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

PERFECTIONNEMENT SON TECHNOLOGIE H.F. / PROTOCOLES RÉSEAUX / DANTE



Coût : 1260 € nets de taxes **Durée :** 21h (3 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : Le Live, Toulon

Effectif : 3 à 8

Formateur : Patrice TURIN (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Techniciens son, régisseurs, sonorisateurs, preneurs de son, backliners, souhaitant mettre en œuvre une régie utilisant un protocole réseau audio-numérique (et notamment le DANTE) ainsi que des liaisons HF.

PRÉREQUIS

Avoir déjà mis en œuvre une liaison avec des micros sans fils. Avoir déjà manipulé les consoles numériques.

OBJECTIFS

- Développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre et à l'utilisation de la technologie HF dans la sonorisation de spectacles
- Développer le savoir-faire pour gérer un réseau audionumérique en vue de la sonorisation de spectacles

CONTENU

- Bases physiques de la transmission HF
- Règlementation HF en France
- Les antennes
- Câblages et connectiques
- Coordination du plan de fréquence
- Utilisation du logiciel SHURE WorkBench
- Bases des protocoles réseaux informatiques, le protocole IP
- Découverte du protocole DANTE
- Utilisation du logiciel AUDINATE DANTE CONTROLLER
- Utilisation de la carte son virtuelle DANTE VIRTUAL SOUND CARD

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

NOTIONS DE BASE RÉSEAUX SON ET LUMIÈRE



Coût : 840 € nets de taxe

Durée : 14h (2 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : à déterminer

Effectif : 8 max

Formateur : Willy JOURDAN-GASSIN (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Musiciens, artistes et personnels travaillant dans le domaine du spectacle. Public cible : régisseur vidéo, régisseur son, régisseur lumière.

PRÉREQUIS

Maitrise de l'environnement informatique MAC OS ou PC (savoir manipuler des fichiers, exploration et recherche). Avoir des notions de base sur le circuit de la lumière, les projecteurs asservis, le DMX et sur l'architecture d'une installation audio dans le spectacle.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Intégrer les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation des réseaux dans l'informatique, le son et la lumière afin de réaliser un réseau informatique simple adapté au domaine du spectacle vivant
- Identifier les systèmes de réseaux mis en place dans les infrastructures d'exploitation artistiques et techniques. Afin de mettre en œuvre les solutions techniques réseaux propres aux domaines du son et de la lumière

CONTENU

- Histoire et définition du Réseau
- Les différentes Topologies
- Protocoles de communication
- Les éléments de base du réseau
- L'adressage IP
- Comparatifs Ethernet et Wifi
- Le Wifi en détail : matériel et sécurité
- Introduction aux réseaux audio
- Introduction aux réseaux de contrôle d'éclairage

VALIDATION

Le questionnaire sera distribué en début de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Ce même questionnaire sera distribué à nouveau en fin de formation dans les mêmes conditions. Les réponses seront débattues en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles. L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

CONSOLE LUMIÈRE CONGO JR & KID (NIV. 1)

Coût : 1260 € nets de taxe **Durée** : 21h (3 jours) **Horaires** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h
Lieu : à déterminer **Effectif** : 3 à 8

Formateur : Nicolas MARTINEZ (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Pour toute personne désireuse de se former à l'éclairage de la scène sur console Congo JR ou KID.

PRÉREQUIS

1 an d'expérience en lumière.

OBJECTIFS

- Situer les différents éléments de la console aux projecteurs traditionnels ou LED
- Utiliser les différentes fonctionnalités d'une console lumière (Congo JR ou Congo Kid) de manière à accueillir des spectacles (préparer la console d'accueil)
- Assurer l'éclairage d'un spectacle
- Utiliser la Congo avec des projecteurs avec attributs

CONTENU

- Les bases des projecteurs traditionnels et asservis
- Les bases du DMX
- La liaison console / gradateurs / projecteurs
- Présentation complète de la console
- Lire un plan de feu
- Prise en main de la console
- Navigation dans les menus
- Contrôle des projecteurs
- Encodage
- Agencement et utilisation de la console selon le type de spectacle

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

REPÉRAGE TECHNIQUE ET ÉLABORATION DE PLANS (AUTOCAD)

Coût : 2100 € nets de taxe **Durée :** 35h (5 jours)

Lieu : studio CNR La Seyne sur mer

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Effectif : 6 personnes

Formateur : Laurent LISSART (bio p. 52)

PUBLIC CONCERNÉ

Techniciens, régisseurs souhaitant acquérir des connaissances dans le repérage technique et l'élaboration de plans.

PRÉREQUIS

Maîtrise de l'environnement informatique

OBJECTIFS

- Relever les mesures d'un lieu et réaliser un plan à l'aide de différents outils de mesure, de photographie et de prise de note
- Intégrer le fonctionnement du dessin assisté par ordinateur (DAO) pour réaliser des plans sur AutoCAD
- Manipuler les outils de dessin et d'aide au dessin du logiciel AutoCAD pour réaliser des plans

CONTENU

- Environnement AutoCAD
- Les commandes de dessin
- Modifier les éléments
- L'utilisation des calques et outils
- Création et modification des blocs
- Mise en plan et impression
- Mesure et réalisation de plan

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées

SYSTÈMES DE CONTRÔLE DMX



Coût : 1260 € nets de taxe

Durée : 21h (3 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : Toulon

Effectif : 3 à 8

Formateur : Willy JOURDAN-GASSIN (bio p. 53)

Les stagiaires devront avoir leurs propres équipements de sécurité (EPI gants et chaussures de sécurité) lors des manipulations de matériels (cours pratiques).

PUBLIC CONCERNÉ

Technicien du spectacle vivant – éclairagiste, technicien, régisseur lumière et vidéo, électricien de scène, concepteur lumière.

PRÉREQUIS

Avoir des notions de base sur le circuit de la lumière (ou suivi la formation sur le fondamentaux). Avoir des notions de base sur l'utilisation des projecteurs DMX.

OBJECTIFS

- Intégrer les bases théoriques nécessaires à l'utilisation d'une console traditionnelle et informatisée
- Utiliser l'outil et le vocabulaire nécessaires à la restitution lumière d'un spectacle
- Découvrir les outils des nouvelles technologies de contrôle utilisées dans l'éclairage de spectacles

CONTENU

- Le DMX 512
- Le câblage et l'adressage DMX
- Le Patch DMX
- Etude de la charte DMX d'un asservi
- Présentation des systèmes informatisés et logiciels d'éclairage
- Vidéos et outils de création
- Le Patch GrandMa2
- Interface utilisateur
- Mémoires et séquences
- Créations d'effets simples
- Les paramètres d'effets

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète. Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

STREAMING VIDÉO POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Coût : 840 € nets de taxe

Durée : 14h (2 jours)

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

Lieu : à déterminer

Effectif : 6 personnes

Formateur : Willy JOURDAN-GASSIN (bio p. 53)

PUBLIC CONCERNÉ

Musiciens, exploitants de salles de spectacle, professeurs, responsables de communication, vlogueurs, etc

PRÉREQUIS

Connaissances de base de l'outil informatique, utilisation d'un navigateur internet. Savoir télécharger et installer un logiciel, savoir naviguer et faire des opérations simples dans un gestionnaire de fichier.

OBJECTIFS

- Connaître les bases théoriques du streaming et de la vidéo
- Mettre en place une configuration adaptée pour une captation vidéo et audio
- Réaliser un streaming / conférence sur les réseaux sociaux
- Savoir utiliser un outil de streaming professionnel : OBS

CONTENU

- Connexion internet
- Formats et paramètres d'image
- Débits audio et vidéo
- Eclairage
- Captation audio
- Streaming Facebook/Youtube
- Logiciel OBS

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

SUR DEMANDE OU PROGRAMMES À VENIR EN 2024



CONSOLE CHAMSYS QUICK Q20
ÉCRANS LED
LES RÉSEAUX DE LA LUMIÈRE
CONSOLES NUMÉRIQUES YAMAHA
CALAGE SYSTÈME SON



**FORMATIONS
MÉTIERS
ARTISTIQUES DU
SPECTACLE
VIVANT**

MAO MIXAGE ET PRODUCTIONS



Coût : 5400 € nets de taxe **Durée** : 140h (20 jours) **Horaires** : 10h – 13h / 14h - 18h
Lieu : St Zacharie / La Seyne **Effectif** : 6 max

Formateur : Guillaume EGEA (bio p. 54)

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne évoluant en milieux artistiques ayant des bases et des connaissances musicales et voulant les améliorer à l'aide des diverses techniques de musiques assistées par ordinateur.

PRÉREQUIS

Connaissance et pratique de l'environnement PC.

OBJECTIFS

Le but de ce stage est d'être capable de maîtriser les techniques pour réaliser un mixage professionnel en home studio notamment à travers l'utilisation avancée des principaux effets et plug-ins (EQ, compression dynamique, reverb, spatialisation, etc.) :

- Développer une vision globale des moyens pour réaliser son projet artistique
- Maîtriser des VST (synthétiseurs virtuels) et les paramètres MIDI
- Maîtriser des périphériques et des effets (pré-amplis, compression, filtres, réverbérations, délais, chorus)
- Développer des connaissances générales sur la réalisation du mixage et du mastering

***En aucun cas les éléments sonores générés pendant le stage ne peuvent servir de support à une commercialisation par le stagiaire à l'issue du stage.**

CONTENU

MODULE 1 - Qu'est-ce que le mixage

MODULE 2 - Mixage mise en place de la séance et finalisation

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires. Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète. Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées

MAO EN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL



Coût : 5400 € nets de taxe **Durée** : 140h (20 jours) **Horaires** : 10h – 13h / 14h - 18h
Lieu : St Zacharie / La Seyne **Effectif** : 6 max

Formateurs : Guillaume EGEA (bio p. 54)

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne évoluant en milieux artistiques ayant des bases et des connaissances musicales et voulant les améliorer à l'aide des diverses techniques de musiques assistées par ordinateur.

PRÉREQUIS

Connaissance et pratique de l'environnement PC.

OBJECTIFS

Le but de ce stage est d'être capable de créer ou de s'approprier une configuration audio et d'assurer des prises de son quels que soient la source et le lieu, du home studio au studio professionnel afin de réaliser et finaliser un projet artistique à l'aide de l'outil MAO :

- Identifier le matériel et les étapes nécessaires à la création d'un projet de MAO
- Installer et programmer des logiciels MAO nécessaires à la création d'un projet de MAO
- Créer et s'approprier une configuration audio pour répondre aux exigences de la production discographique et du mastering phonographique
- Réaliser des prises de son quels que soient la source et le lieu : du home studio au studio professionnel

*En aucun cas les éléments sonores générés pendant le stage ne peuvent servir de support à une commercialisation par le stagiaire à l'issue du stage.

CONTENU

Module 1 – Découverte du matériel MAO et prise en main d'un logiciel

Module 2 – Le Studio : prises de son, mixage et mastering

VALIDATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques. Niveaux de maîtrise souhaitée : sensibilisation, compréhension, assimilation selon les séquences abordées.

CHANT : DÉVELOPPER SA TECHNIQUE VOCALE

Coût : 2100 € nets de taxe **Durée** : 35h (5 jours)

Horaires : 10h – 13h / 14h - 18h

Lieu : Studio La Seyne ou l'Hélice Toulon

Effectif : 4 à 12 max

Formateur : Thibault HENRY-BIABAUD (bio p. 54)

PUBLIC CONCERNÉ

Chanteurs, chanteuses et choristes

PRÉREQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la voix chantée (professionnelle ou amateur).

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable d'utiliser efficacement les différents résonateurs lors de la phonation chantée et/ou parlée

- Renforcer sa conscience respiratoire et identifier les différentes chaînes musculaires mobilisés lors de l'expiration (pression, compression, souplesse de pression ou de compression, surpression, etc.).
- Renforcer la conscience des résonances et identifier les différents espaces de résonance lors de la phonation (pharynx, bouche, fosses nasales, lèvres).
- Utiliser efficacement les résonateurs pour atteindre ses aigus (belting, damping, twang), enrichir le timbre de ses graves, favoriser la constance de résonance.
- Augmenter la qualité de prononciation et d'élocution.
- Acquérir des exercices simples pour expérimenter et automatiser les différentes possibilités
- Identifier l'étendue de sa voix et de ses différents registres.
- Chanter dans le confort en mobilisant les systèmes respiratoires et résonanciers adaptés en fonction de la mélodie et du rythme.
- Arranger une production musicale (tonalité, tempo, harmonisation, arrangements) favorisant le confort vocal

CONTENU

- Mécanismes de respiration et de phonation
- Résonateurs
- Larynx
- Vibration

VALIDATION

En amont, validation des pré requis : adresser au formateur, au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation, un enregistrement de chansons + CV + lettre de motivation de chaque stagiaire. La dernière après-midi est consacrée à une mise en situation permettant d'évaluer les acquis des enseignements des trois demi-journées antérieures. Le stagiaire est régulièrement encouragé à verbaliser une auto-évaluation suite à un exercice afin d'ancrer les enseignements et d'améliorer son geste vocal au besoin. La dernière journée est consacrée à l'évaluation de l'interprétation d'une chanson suivant une grille déterminée regroupant les différents domaines abordés au cours de la formation. Une grille d'évaluation est complétée

par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des résultats obtenus lors des tests d'entrée et de sortie ainsi que des objectifs pédagogiques.



CHANT : CONFORT VOCAL SUR SCÈNE ET EN GROUPE

Coût : 2100 € nets de taxe **Durée** : 35h (5 jours)

Horaires : 10h – 13h / 14h - 18h

Lieu : Studio La Seyne ou l'Hélice Toulon

Effectif : 4 à 12 max

Formateur : Thibault HENRY-BIABAUD (bio p. 54)

PUBLIC CONCERNÉ

Chanteurs et musiciens

PRÉREQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la voix chantée (pratique scénique et/ou enregistrement) et une pratique musicale régulière (instrumentale et/ou vocale).

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de pratiquer son instrument et/ou sa voix au sein d'un ensemble de musiciens :

- Contrôler les différentes composantes de la phonation lors d'une production vocale accompagnée d'un ensemble vocal et/ou instrumental
- Renforcer sa conscience mélodique et harmonique pour adapter son chant au jeu instrumental
- Renforcer sa conscience rythmique pour adapter son débit au jeu instrumental
- Arranger une production musicale (tonalité, tempo, harmonisation, arrangements) favorisant le confort vocal du chant lead et des chœurs
- Utiliser les connaissances et le vocabulaire élémentaire nécessaires à une bonne compréhension entre chanteurs-instrumentistes-techniciens
- Établir les conditions de réalisation d'une prestation scénique de qualité

CONTENU

- Mécanismes de respiration et de phonation
- Conscience rythmique
- Conscience mélodique
- Expressivité et interprétation
- Installation technique du plateau et réglages balances
- Notions de composition, d'interprétation et d'harmonisation

VALIDATION

En amont, validation des pré requis : adresser au formateur, au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation, un enregistrement de chansons + CV + lettre de motivation de chaque stagiaire. La dernière après-midi est consacrée à une mise en situation permettant d'évaluer les acquis des enseignements des trois demi-journées antérieures. Le stagiaire est régulièrement encouragé à verbaliser une auto-évaluation suite à un exercice afin d'ancrer les enseignements et d'améliorer son geste vocal au besoin. La dernière journée est consacrée à l'évaluation de l'interprétation d'une chanson suivant une grille déterminée regroupant les différents domaines abordés au cours de la formation. Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des résultats obtenus lors des tests d'entrée et de sortie ainsi que des objectifs pédagogiques.

CHANT ET RESPIRATION



Coût : 840 € nets de taxe **Durée :** 14h (2 jours)

Horaires : 10h – 13h / 14h - 18h

Lieu : Studio La Seyne ou L'Hélice Toulon

Effectif : 4 à 12 max

Formateur : Thibault HENRY-BIABAUD (bio p. 54)

PUBLIC CONCERNÉ

Chanteurs et musiciens

PRÉREQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la voix chantée (professionnelle ou amateur).

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable d'utiliser efficacement les possibilités expiratoires lors de la phonation chantée et/ou parlée.

- Renforcer sa conscience respiratoire et identifier les différentes chaînes musculaires mobilisés lors de l'expiration (pression, compression, souplesse de pression ou de compression, surpression, etc.).
- Acquérir des exercices simples pour expérimenter et automatiser les différentes possibilités.
- Identifier l'étendue de sa voix et de ses différents registres.
- Chanter (ou parler) dans le confort en mobilisant les systèmes respiratoires adaptés en fonction de la mélodie et du rythme.

CONTENU

Mécanismes de respiration et de phonation

VALIDATION

En amont, validation des pré requis : adresser au formateur, au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation, un enregistrement de chansons + CV + lettre de motivation de chaque stagiaire.

Contrôle continu :

- La dernière après-midi est consacrée à une mise en situation permettant d'évaluer les acquis des enseignements des trois demi-journées antérieures.
- Le stagiaire est régulièrement encouragé à verbaliser une auto-évaluation suite à un exercice afin d'ancrer les enseignements et d'améliorer son geste vocal au besoin.
- La dernière journée est consacrée à l'évaluation de l'interprétation d'une chanson suivant une grille déterminée regroupant les différents domaines abordés au cours de la formation.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des résultats obtenus lors des tests d'entrée et de sortie ainsi que des objectifs pédagogiques.

CHANT : ENRICHIR SA PALETTE VOCALE

Coût : 840 € nets de taxe **Durée** : 14h (2 jours)

Horaires : 10h – 13h / 14h - 18h

Lieu : Studio La Seyne ou L'Hélice Toulon

Effectif : 4 à 12 max

Formateur : Thibault HENRY-BIABAUD (bio p. 54)

PUBLIC CONCERNÉ

Chanteurs, chanteuses et choristes

PRÉREQUIS

Avoir une expérience dans le domaine de la voix chantée (professionnelle ou amateur).

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable d'utiliser efficacement les différents résonateurs lors de la phonation chantée et/ou parlée :

- Renforcer la conscience des résonances et identifier les différents espaces de résonance lors de la phonation (pharynx, bouche, fosses nasales, lèvres).
- Utiliser efficacement les résonateurs pour atteindre ses aigus (belting, damping, twang), enrichir le timbre de ses graves, favoriser la constance de résonance.
- Augmenter la qualité de prononciation et d'élocution.
- Acquérir des exercices simples pour expérimenter et automatiser les différentes possibilités
- Chanter (ou parler) dans le confort en mobilisant les résonateurs adaptés en fonction de la langue, de la mélodie et du rythme.

CONTENU

Mécanismes de phonation, de résonance et d'élocution

VALIDATION

En amont, validation des pré requis : adresser au formateur, au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation, un enregistrement de chansons + CV + lettre de motivation de chaque stagiaire.

Contrôle continu :

- La dernière après-midi est consacrée à une mise en situation permettant d'évaluer les acquis des enseignements des trois demi-journées antérieures.
- Le stagiaire est régulièrement encouragé à verbaliser une auto-évaluation suite à un exercice afin d'ancrer les enseignements et d'améliorer son geste vocal au besoin.
- La dernière journée est consacrée à l'évaluation de l'interprétation d'une chanson suivant une grille déterminée regroupant les différents domaines abordés au cours de la formation.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des résultats obtenus lors des tests d'entrée et de sortie ainsi que des objectifs pédagogiques.

MUSICIENS : SE METTRE EN SCÈNE

Coût : 1680 € nets de taxe **Durée** : 21h (3 jours)

Horaires : 10h – 13h / 14h - 18h

Lieu : Studio La Seyne ou L'Hélice Toulon

Effectif : 1 à 6 max

Formateur : Gaëlle JEANDON (bio p. 54)

PUBLIC CONCERNÉ

Artistes interprètes et musiciens souhaitant améliorer leur présence scénique.

PRÉREQUIS

Avoir une première expérience de la scène (si possible avec une setlist de 30 minutes minimum)

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Améliorer son expression scénique en tant qu'artiste, et développer la création de son spectacle
- Valoriser ses atouts artistiques, développer ses capacités d'interprétation et de présence sur scène
- S'engager émotionnellement et corporellement dans son interprétation, en trouvant la juste distance

CONTENU

- Introduction
- L'émotion dans l'interprétation
- La construction de la setlist
- Filages
- Optimisation du plan de scène, travail de l'entrée/sortie
- La complicité avec le public et entre les membres du groupe

VALIDATION

En amont, validation des pré requis : adresser au formateur, au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation, un dossier de présentation du groupe ou du projet musical.

- Le 1^{er} jour, l'interprétation d'une chanson est évaluée suivant une grille déterminée regroupant les différents domaines qui seront abordés au cours de la formation

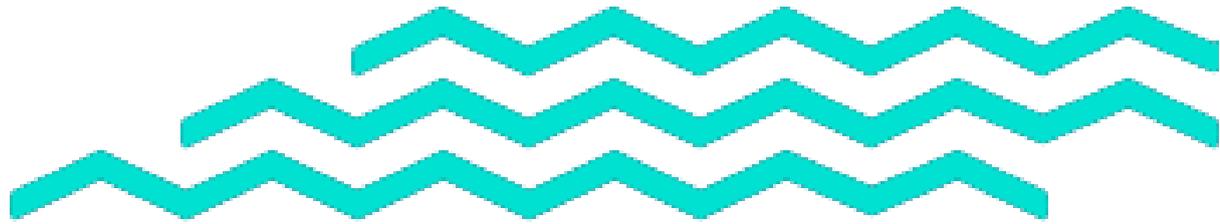
- Contrôle continu

- Le stagiaire est régulièrement encouragé à verbaliser une auto-évaluation suite à un exercice afin d'ancrer les enseignements et d'améliorer sa pratique au besoin

- En fin de 3^e jour, l'interprétation d'une chanson est évaluée suivant une grille déterminée regroupant les différents domaines abordés au cours de la formation

Grille d'évaluation à chaud complétée en fin de formation par chaque stagiaire + grille d'évaluation complétée par le formateur en fin de formation pour chaque stagiaire en fonction des objectifs pédagogiques définis.

L'ÉQUIPE DE FORMATION



DIRECTION & ADMINISTRATION

Marc BAUDINO

Co-directeur

Patricia DELOT-LEGAY

Directrice adjointe – Directrice de l'organisme de formation

Célia FERRERO

Chargée de formation continue

Chacun de nos formateurs est signataire de la charte qualité Tandem, garantie de professionnalisme et d'une formation aussi exigeante qu'accessible.

FORMATEURS SÉCURITÉ & PRÉVENTION DANS LE SPECTACLE VIVANT

Romain COMBET

Chargé de prévention et manager sécurité depuis 2012. Formateur en sécurité et secourisme depuis 2014. Régisseur général et technique spectacle et événementiel depuis 2001.

Formateur :

- Sécurité des spectacles
- Gestion des risques et responsabilités
- Structures, Accroches et Levage
- Montage de structures scéniques, tribunes et CTS

Patricia DELOT-LEGAY

Directrice adjointe de Tandem et directrice de l'organisme de formation. Intervenante sur les thématiques sécurité et prévention : droit du travail, temps de travail public-privé, responsabilités, prévention, etc.

Eric GUEGUEN

Directeur technique depuis 2015 dans diverses structures. Régisseur général depuis 2006. Technicien puis régisseur son depuis 1999. Formateur SST et Sécurité des spectacles.

Laurent LISSART

Directeur technique AB EVENT, Régisseur pour Fox, SLV, Mucem, Festival C sud Aix en Provence, Concept Group, Co-directeur technique Festival Avignon Contre-courant.

Formateur :

- Structures, Accroches et Levage
- Repérage technique et élaboration de plans (AutoCAD)
- Lumière

FORMATEURS MÉTIERS TECHNIQUES DU SPECTACLE VIVANT

Willy JOURDAN-GASSIN - Régisseur lumière Tandem - Régisseur technique. Formateur pour adultes en techniques de spectacles, éclairage et maintenance. Régisseur lumière du festival Couleurs Urbaines, du Rockorama, pour des tournées d'artistes. Opérateur GrandMA. Responsable et formateur sur écran LED. Responsable écran LED – Médiaserveur Palais Club Cannes. Opérateur Mediaserveur pour des sociétés de prestations.

Patrice TURIN - Technicien son Tandem

Depuis 2007 : Technicien du son (façade) pour le groupe MOUSSU T e lei JOVENTS Depuis 2010 : Technicien du son (retours) pour le groupe MASSILIA SOUND SYSTEM Depuis 2004 : Formateur son Centre de Formation Professionnelle des Métiers du Son (Marseille)

2018/2019 : Technicien du son remplaçant à la salle LE SILO (Marseille)

Technicien son pour la S.M.A.C. la Paloma (Nîmes), Technicien du son (façade) pour le groupe WATCHA CLAN Résidence et concerts au Maroc, puis en Algérie, avec des artistes locaux.

Technicien du son (retours) pour le groupe OÃ STAR, Responsable du parc son chez PROJECTIS (Marseille), Formateur Anglais technique et responsable pédagogique au C.F.P.M.S. (Marseille).

Cyril COLOMBO

Intermittent du spectacle depuis 16 ans, régisseur son et musicien. Expert en consoles Yamaha et Allen & Heath. Producteur au Temple studio. Formateur son depuis 2023.

Stéphane BURIÉ - Technicien son Tandem.

Assistant formateur son. Technicien du son au studio du Temps (Châteauroux et Paris)

Paco PETRUCCIANI - Régisseur de production Tandem.

Assistant formateur lumière. Régisseur général du Midi festival. Technicien lumière pour le Festival Rockorama.

Sébastien HUAN

Régisseur lumière PAN-POT (Brignoles), Tandem (Toulon).

S Group - Live & Event, spectacles d'humour, de danse et de théâtre. Régisseur général du festival d'Eyguières. Pupitreur sur le « Pointu Festival », Création lumière de spectacles de cirque (Ecole de Cirque Pitrière). Pupitreur festival « Les Couleurs Urbaines » (La Seyne sur mer). Designer et pupitreur lumière pour Black-Out Design. Concepteur lumière pour : les Studio de la Voix (Hyères). Technicien pupitreur Lumière Société LCAS. Pupitreur lumière sur le Festival « l'Electrobeatch » (Port Barcares).

Nicolas MARTINEZ

Régisseur lumière permanent à Châteauvallon Liberté – Scène Nationale depuis 2001

FORMATEUR MÉTIERS ARTISTIQUES DANS LE SPECTACLE VIVANT

Guillaume EGEE

Créations et productions musicales et prestation scénique, compositeur et arrangeur pour de nombreux groupes et artistes (Olympe "The voice", Stone voltage, Roax, The Pain Pills.), guitariste sur scène (Oliver Campana, Orchestres divers, Olympe Tournées diverses etc.), guitariste endorsé par CUSTOM 77. Enseigne la guitare, la basse, la Formation Musicale et la musique assistée par ordinateur dans de nombreuses écoles depuis 2009. Maîtrise des consoles analogiques, numériques (ancienne génération type Yamaha 01V, 01V96V2, 02R etc. ainsi que les consoles numériques nouvelle génération comme les Soundcraft SI Expression, Berhinger X32, Yamaha TF). Sonorisateur pour des prestations musicales diverses.

Thibault HENRY-BIABAUD

Chanteur multi-instrumentiste, auteur, compositeur et interprète au sein de différentes formations de musiques actuelles amplifiées depuis plus de 25 ans.

Régisseur plateau du festival des Nuits Blanches (Var) et organisation de concerts et de festivals (Festival des Collines) pendant près de 10 années.

DUMI obtenu au CFMI d'Aix en Provence en 2007 : interventions régulières et/ou ponctuelles dans de nombreuses écoles publiques du Var sur les thématiques du chant, instruments, écriture, composition et enregistrements. Création de 2 spectacles musicaux jeune public.

Membre de l'association Phonambule - Musique à l'Hôpital : interventions en pédiatrie, en gériatrie, en néonatalogie, ateliers en milieu carcéral, en IME et en pédopsychiatrie, formations musique et petite enfance, musique à l'hôpital, apprentissage guitare débutant.

Diplôme de Formateur Vocal délivré par l'école Richard Cross en 2020 : coaching de particuliers, amateurs ou pros, de groupes au sein des conservatoires d'Aix en Provence et de Cogolin, de groupes de cadres inscrits à l'APEC et enfin d'étudiants en parcours pro de l'école Orchestra Pro à Marseille (chant-danse-théâtre).

Gaëlle JEANDON

Directrice artistique, productrice de disques et de spectacle depuis 10 ans au sein du label indé qu'elle a créé : Make Me Prod. En parallèle, en 2019, elle est diplômée par le Studio des Variétés (Paris) de la formation "COACHER L'ARTISTE EN SCÈNE". Auteure, compositrice et interprète, elle a plus de 300 concerts à son actif et signé chez EMI MUSIC (major) en 2000.

Performeuse en arts contemporains et diplômée des arts plastiques, sur une vingtaine de scènes en France et en Europe. Sophrologue auprès d'artistes reconnus.

TANDEM - SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES DÉPARTEMENTALE, C'EST ÉGALEMENT 3 MISSIONS

LA DIFFUSION DE CONCERTS



La diffusion de concerts de musiques actuelles est l'une des activités essentielles de l'association Tandem. Elle respecte **4 principes fondamentaux** :

La diversité de la programmation musicale

De l'électro au reggae, en passant par la chanson française, le blues, le jazz, la world music et d'autres, la programmation de saison propose une quinzaine d'esthétiques musicales, reflet de la diversité des musiques actuelles dont Tandem est la vitrine départementale.

La diversité des lieux de diffusion : sa programmation annuelle est répartie dans différentes salles de spectacles implantées non seulement à Toulon et sur le territoire de la Métropole TPM, mais également dans plusieurs communes du Moyen-Var et du Haut-Var hors TPM bénéficiant de lieux appropriés. Des partenariats se sont tissés entre la structure Tandem et les collectivités, permettant ainsi de dynamiser les politiques culturelles et les associations de spectacle vivant en apportant une offre musicale au plus près des publics locaux.

L'accessibilité au plus grand nombre : Tandem défend le principe de la musique pour tous, notamment en pratiquant une politique tarifaire accessible, de 8 à 15 € en moyenne sur la majorité des concerts (sauf lorsque les productions fixent les tarifs). Cette volonté est soutenue également par une carte d'adhésion annuelle offrant des tarifs préférentiels sur chaque concert. Tandem propose d'autre part des concerts gratuits comme l'ouverture de son festival Rade Side sur la Place de l'Équerre à l'automne, les soirées Local Heroes, les concerts à l'Hôtel Départemental des Arts du Var...

La valorisation des groupes et artistes régionaux : Tandem s'attache à intégrer autant que possible des groupes et artistes locaux et régionaux dans son activité de diffusion afin de favoriser leur découverte auprès des publics, de valoriser leurs propositions artistiques et de promouvoir leurs créations.

L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE



L'accompagnement artistique est un autre volet des activités fondamentales de Tandem. L'association a pour vocation, à l'échelle du département mais aussi avec le souci d'un rayonnement régional plus vaste, de repérer, identifier, informer, accompagner, soutenir, faire découvrir et promouvoir de nouveaux artistes locaux et leur environnement.

La proximité, le contact, l'écoute constituent le socle incontournable de tout projet d'accompagnement artistique, évalué en fonction des besoins exprimés par les artistes. Dès lors, et à l'appréciation de Tandem, un dispositif d'accompagnement et de soutien est proposé et mis en œuvre par la structure selon divers axes à la fois cohérents et efficaces pour le groupe : la réunion d'une commission d'écoute trimestrielle, la résidence artistique, la mise à disposition d'un local de répétition et / ou d'un atelier MAO, une programmation de concert en première partie ou en plateau... ou bien encore des conseils pour la réalisation des fiches

techniques, pour des démarches administratives et artistiques, des aides concrètes pour la communication, pour la mise en réseaux, du prêt de petit matériel, et bien d'autres actions encore.

L'ACTION CULTURELLE



Sensibilisation, concerts pédagogiques, ateliers de pratique artistique, prévention des risques auditifs, développement des réseaux... l'association Tandem n'a jamais cessé de créer, d'innover et de déployer des actions à destination de différents publics pour les sensibiliser à la découverte, à l'initiation ou à la pratique des

musiques actuelles. Cette démarche, affirmée et renforcée depuis 2009, connaît un succès et une reconnaissance avérés. Le nombre de sollicitations émanant des établissements scolaires du secondaire (collèges, lycées...) continue de croître chaque année, notamment pour les concerts pédagogiques. Le développement de toutes ces activités regroupées sous le terme générique d'action culturelle, permet de toucher des enfants et des adolescents, de l'école primaire au lycée, grâce au développement d'un partenariat avec l'Éducation nationale. Certaines actions sont aussi menées en direction des étudiants de l'enseignement supérieur et de personnes en situation sociale difficile ou précaire.

**Retrouvez notre programmation de concerts, nos
actions culturelles et notre programme
d'accompagnement sur**

www.tandem83.com



Tandem est un organisme de formation enregistré en préfecture de région PACA sous le n° 93.83.035224.83 le 17 août 2004, datadocké depuis septembre 2017 et certifié Qualiopi en 2020 pour ses actions de formation.

Habilité par la CPNEF-SV à dispenser les formations à la sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques

Retrouvez les programmes détaillés (contenu, lieux, horaires, tarifs...)
www.tandem83.com/formations / www.tandem83-formations.com

Téléphone : 04 98 070 073

Mail : info@tandem83-formations.com



TANDEM



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION.

SIRET 438 527 756 00086 - Code APE : 8559A